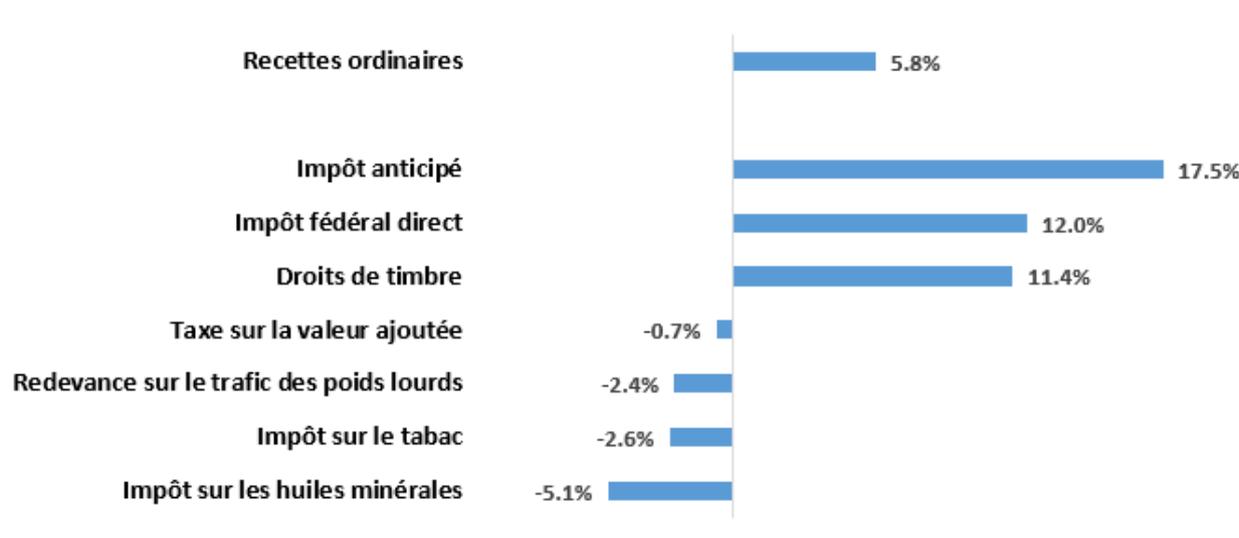




Annexe au communiqué concernant le compte 2015

Evolution des recettes (par rapport au compte 2014)



Les recettes ordinaires ont augmenté de 5,8 % (soit de 3,7 mrd) par rapport à l'année précédente. Une forte augmentation s'est manifestée du côté du produit de l'impôt fédéral direct et des droits de timbre, tandis que les recettes issues des impôts à la consommation ont souffert de la faiblesse de la croissance économique et de la force du franc. La distribution supplémentaire du bénéfice de la Banque nationale suisse (BNS) s'est également répercutée positivement sur le compte 2015. Les principales recettes ont évolué de la manière suivante:

- Supérieur au montant obtenu en 2014 (+ 1 mrd), le produit de l'**impôt anticipé** (6,6 mrd) a nettement dépassé le montant prévu au budget (+ 1,3 mrd). Cette hausse élevée est notamment imputable au niveau exceptionnellement bas des taux d'intérêts. En effet, de nombreuses entreprises ont reporté leur demande de remboursement de l'impôt anticipé afin de ne pas être pénalisées par des intérêts négatifs.
- Les recettes provenant de l'**impôt fédéral direct** (20,1 mrd) ont augmenté de 2,2 milliards par rapport à l'année précédente. Elles ont progressé tant pour l'impôt sur le revenu que pour l'impôt sur le bénéfice. En raison des taux d'intérêt négatifs, les contribuables ont eu tendance à acquitter leur impôt fédéral direct de façon anticipée. Les recettes obtenues en 2015 sont toutefois inférieures de 244 millions au montant prévu au budget.
- Le produit des **droits de timbre** (2,4 mrd) a progressé de 11,4 % par rapport à l'année précédente. Tant le droit de timbre d'émission sur le capital propre (+ 185 mio) que le droit de timbre de négociation (+ 137 mio) ont contribué à cette forte croissance.
- Ayant diminué de 0,7 % par rapport à l'année précédente, les revenus de la **taxe sur la valeur ajoutée** (22,5 mrd) sont également inférieurs de 1,3 million au montant budgétisé. Cet écart important par rapport au budget est dû, en particulier, à l'évolution de l'économie, qui

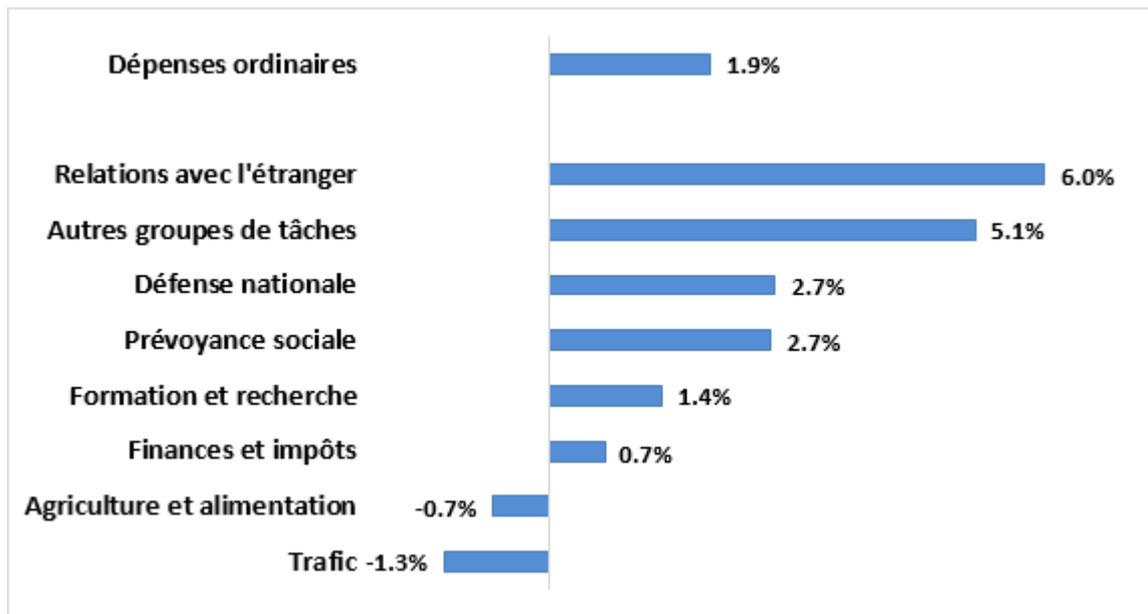
s'est avérée plus faible que prévu au moment de l'établissement du budget.

- Le produit de la **redevance sur le trafic des poids lourds** (1,5 mrd) a également fléchi par rapport à l'année précédente (- 2,4 %). Cette baisse découle essentiellement du renouvellement du parc de véhicules, lesquels deviennent moins polluants et sont donc moins fortement taxés.
- Les recettes de l'**impôt sur le tabac** (2,2 mrd) ont, elles aussi, accusé une diminution (- 2,6 %). En 2014 déjà, cet impôt avait souffert d'un recul des ventes supérieur à la moyenne. En raison de la force du franc suisse, le tourisme d'achat dans les pays voisins a de nouveau fortement augmenté.
- Les revenus de l'**impôt sur les huiles minérales** (4,7 mrd) ont fortement baissé par rapport à l'année précédente (- 5,1 %). Cette baisse est notamment imputable à l'appréciation du franc et au recul du tourisme à la pompe qui en a découlé.

Tableau: Evolution des recettes en 2015

en mio de CHF	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart p. r. au C		Ecart p. r. au B	
				mio	%	mio	%
Recettes ordinaires	63'876	67'527	67'580	3'704	5.8	54	0.1
<i>dont:</i>							
Taxe sur la valeur ajoutée	22'614	23'770	22'454	-159	-0.7	-1'316	-5.5
Impôt fédéral direct	17'975	20'369	20'125	2'150	12.0	-244	-1.2
Impôt anticipé	5'631	5'314	6'617	986	17.5	1'303	24.5
Impôt sur les huiles minérales	4'972	5'045	4'717	-255	-5.1	-328	-6.5
Impôt sur le tabac	2'257	2'170	2'198	-59	-2.6	28	1.3
Droits de timbre	2'148	2'425	2'393	245	11.4	-32	-1.3
Redevance sur le trafic des poids lourds	1'493	1'530	1'457	-36	-2.4	-73	-4.7
Distribution du bénéfice de la BNS	333	167	667	333	100.0	500	300.0

Evolution des dépenses par groupe de tâches (par rapport au compte 2014)



Les dépenses de la Confédération ont augmenté de 1,2 milliard par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 65,2 milliards (+ 1,9 %). Leur croissance est ainsi nettement supérieure à l'évolution du PIB nominal, en léger recul (- 0,2 %). Les principaux vecteurs de cette augmentation ont été la prévoyance sociale (notamment la migration, l'assurance-maladie, l'assurance-vieillesse), qui sollicitent près de la moitié des dépenses supplémentaires, ainsi que les différents domaines d'affectation des recettes de la taxe sur le CO₂, les relations avec l'étranger et la défense nationale. Les dépenses ont, en revanche, diminué pour l'agriculture et l'alimentation ainsi que pour le trafic. Leur montant est inférieur de 1,9 milliard au montant prévu au budget, notamment en raison de la baisse des charges d'intérêts, de la faible évolution du produit de la TVA et de l'association partielle de la Suisse aux programmes de recherche de l'UE.

- **Relations avec l'étranger – coopération internationale** (3,7 mrd, + 6,0 %) : la croissance des dépenses consacrées aux relations avec l'étranger reflète la décision du Parlement d'accroître la part de l'aide au développement à 0,5 % du revenu national brut.
- **Défense nationale** (4,5 mrd, + 2,7 %) : la croissance relativement forte des dépenses consacrées à la défense nationale s'explique, en grande partie, par un effet de rattrapage lié au fait que, l'année précédente, les dépenses de la défense avaient été particulièrement basses en raison du rejet de l'achat des nouveaux avions de combat.
- **Prévoyance sociale** (22,0 mrd, + 2,7 %) : les principaux facteurs de dépenses dans le domaine de la prévoyance sociale ont été le nombre croissant des demandes d'asile, la hausse des coûts de la santé, la compensation des primes de l'assurance-maladie payées en trop et l'AVS. En revanche, les dépenses requises pour l'AI ont légèrement fléchi.
- **Formation et recherche** (7,0 mrd; + 1,4 %) : l'une des principales causes de la croissance, relativement modérée en comparaison pluriannuelle, des dépenses en la matière réside dans le fait qu'une participation complète de la Suisse au programme européen de recherche Horizon 2020 n'a pas non plus été possible en 2015 et que les mesures de remplacement prises au niveau national n'ont débuté que l'an dernier. Ces dernières sont toutefois les principaux vecteurs de la croissance des dépenses du groupe de tâches.

- **Finances et impôts** (9,5 mrd; + 0,7 %): la croissance modérée des dépenses à ce titre résulte de deux évolutions divergentes, qui s'annulent mutuellement. Ainsi, la hausse des parts de tiers aux recettes de la Confédération est contrebalancée par une nette diminution des dépenses liées aux intérêts passifs.
- **Agriculture et alimentation** (3,7 mrd, - 0,7 %): les dépenses en faveur de l'agriculture ont à nouveau diminué modestement. Les paiements directs ont légèrement fléchi, de même que les dépenses au titre de l'amélioration des bases de production et des mesures sociales. En revanche, les contributions à l'exportation de produits agricoles transformés («loi chocolatière») ont été relevées par le Parlement.
- **Trafic** (8,3 mrd, - 1,3 %): le recul des dépenses consacrées au trafic s'explique par la baisse des apports au fonds d'infrastructure et au fonds pour les grands projets ferroviaires.
- **Autres groupes de tâches** (6,5 mrd, + 5,1 %): la croissance des dépenses dans ce domaine est liée, en majeure partie, à l'utilisation des recettes supplémentaires perçues au titre de la taxe sur le CO₂. Abstraction faite de ces dépenses supplémentaires, la croissance n'est que de 1,9 % par rapport à l'année précédente.

Tableau: Evolution des dépenses par groupe de tâches en 2015

en mio de CHF	Compte 2014	Budget 2015	Compte 2015	Ecart p. r. au C mio	Ecart p. r. au C %	Ecart p. r. au B mio	Ecart p. r. au B %
Dépenses ordinaires	64'000	67'116	65'243	1'243	1.9	-1'873	-2.8
Relations avec l'étranger	3'508	3'702	3'717	210	6.0	15	0.4
Défense nationale	4'348	4'710	4'466	119	2.7	-243	-5.2
Formation et recherche	6'952	7'357	7'046	94	1.4	-311	-4.2
Prévoyance sociale	21'414	22'367	21'987	572	2.7	-381	-1.7
Trafic	8'429	8'542	8'322	-108	-1.3	-220	-2.6
Agriculture et alimentation	3'693	3'683	3'667	-25	-0.7	-16	-0.4
Finances et impôts	9'469	9'951	9'533	64	0.7	-417	-4.2
Autres groupes de tâches	6'187	6'804	6'505	318	5.1	-299	-4.4